

C.E ADVSEA

La Maison bleue
641 Chemin de la Verdière
84140 Montfavet
Tel : 04.90.14.64.09 – Email : ceadvsea@orange.fr

Compte rendu CE officiel 13 10 2017

*Présents : A.Montal /L. Mazelier /N. Caillet /B.Mouret .M.Dujon/ MG/ .C.Vialle/ B.Martinez /.V.Magnani.
Excusés : A .Kefi.*

En préambule de cette séance, la Directrice générale tient à présenter aux élus Madame Nadia Caillet, nouvelle directrice des services SAEGPS et AGBF.

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu du CE officiel du mois de septembre 2017
- Retour sur la 1^{ère} rencontre avec le Conseil départemental sur le Service de Prévention
- Présentation de l'avant-projet du Service Placement Familial Spécialisé
- Cartographie des équipes cadres par structure – présentation Mme Caillet : directrice SAEGPS/SIE/SSJ
- Reconfiguration site internet/intranet
- Mise en application de la note sur la sécurisation des ESMS
- Questions diverses

1/ Le compte rendu du CE officiel du mois de septembre est approuvé après quelques modifications de forme.

2/ Retour sur la rencontre avec le Conseil Départemental ayant pour ordre du jour : les nouvelles orientations départementales en matière de prévention spécialisée

La Directrice générale relate les 3 temps forts de cette réunion technique :

- présentation du diagnostic territorial du Département
- définition des axes d'intervention quasiment identiques à ceux actuels
- Annonce de réduction des moyens sur une période de 3 ans

Il est à noter que le directeur du Service n'a pas été invité à présenter le diagnostic réalisé par le Service.

L'association a aussitôt réagi :

- D'une part, en demandant l'envoi d'un document écrit actant ce qui a été présenté oralement
- D'autre part, en adressant un courrier émanant du Président de l'ADVSEA au Président du Conseil départemental actant une demande urgente de rendez-vous ainsi que la notification officielle d'une délibération politique.

La Directrice générale reconnaît la situation préoccupante mais non alarmante ; sur la question des moyens, les budgets prévisionnels 2018 sont quasiment bouclés et il faudra attendre mars 2018 au moment de la tarification pour une discussion sur la réduction des moyens.

En attendant, le Service de Prévention continue à travailler son projet de service, ce dernier permettra alors de solliciter l'habilitation à l'aide sociale à l'enfance.

Le délégué syndical CGT pointe les enjeux forts de financement de ce Service et s'interroge en particulier sur la pérennité de ce service.

En effet, la Directrice générale évoque l'erreur d'interprétation souvent faite avec l'amalgame convention de fonctionnement et tarification des moyens.

Ceci étant, il devient urgent, selon l'avis partagé du Président, de la Directrice générale et des élus de rendre plus lisible la spécificité de ce Service à travers une communication plus « offensive »

3/ Présentation de l'avant-projet du Service Placement Familial Spécialisé

La rédaction de ce projet de service a démarré en novembre 2015 et à ce jour rentre dans la phase de l'avant-projet avec écriture détaillée du sommaire.

Ce document a été élaboré à partir de l'évaluation interne, d'un diagnostic préconisé, intégrant toutes les données d'analyse du service.

Madame Mazelier fait un retour sur la réunion de présentation à la PJJ et au Département de cet avant-projet avec une particularité de spécialisation selon 3 axes :

1. Inscrire une spécificité du service par un accompagnement professionnel renforcé

(mise en place du référent professionnel obligatoire 2005) : cela sera le référent de l'assistant familial

2. Articulation avec le Placement Familial au cœur de la question du placement en vue de la socialisation : défendre l'outil souple avec l'accueil relais, complémentaire aux formes d'accueil traditionnelles et lié aux besoins des mecs recevant parfois beaucoup d'enfants en collectif alors qu'il serait préférable de les mettre en « famille ».

3. Promouvoir des actions innovantes et concrètes en soutien à la parentalité (groupes de parole, appuis techniques par diverses interventions...)

4. Impulser une dynamique de professionnalisation des AF

La rédaction finale du projet est prévue pour le 1^{er} trimestre 2018.

Point cartographie des équipes de cadres par établissement et Service.

SAEGPS.AGBF

Arrivée dans un premier temps à mi-temps de Mme Nadia Caillet, nouvelle directrice du Service SAEGPS/AGBF – SIE -SSJ.

AEMO

Retour de Mme Darnal à mi-temps thérapeutique jusqu'à fin octobre .

SERVICE PREVENTION SPECIALISEE

- Remplacement de Xavier Ribouchon, chef de service équipe Gd Avignon en arrêt maladie, par M. Abdella Djaiffri.
- Départ de S.Vial, adjoint de direction dont le poste reste gelé pour le moment.

5. point sur la reconfiguration site internet/site intranet

Depuis plusieurs mois, l'ADVSEA a travaillé à la création d'un nouveau site Internet , vitrine incontournable de l'association . S'ajoute bien évidemment le réseau intranet avec les espaces dédiés comme suit :

- Zone administrateurs
- Zone directions
- Zone salariés avec sous zone AF
- Zone CE autonome que les élus alimenteront eux-mêmes.

Le délégué syndical CGT suggère la création d'un espace « syndicats ». La Directrice générale en prend note et souhaite réfléchir à cette demande d'un point de vue juridique et technique.

6 /Mise en place de la note sur la sécurisation des ESMS

Une note émanant du Ministère de l'Intérieur sur la sécurisation concernant tous les établissements scolaires de l'éducation Nationale, s'étend et s'applique à tous les établissements sociaux et médico-sociaux de notre secteur.

De ce fait, L'ADVSEA est dans l'obligation de mise en sécurité des établissements et services puis d'en rendre compte.

3 grands axes :

- Mise en sécurité des bâtiments avec l'inscription sur les budgets 2018 de l'installation de visiophones
- Reconnaissance des personnes extérieures (mise en place d'un registre d'accueil et remise de badges aux personnes extérieures.
- Sécurisation des données informatiques

La directrice générale informe les élus de l'étude détaillée du parc informatique de tous les services confiée à l'informaticienne de l'ADVSEA accompagnée d'un salarié du SAEGPS. Au regard de ce tour de sites, il devient urgent de sécuriser nos données informatiques dans les meilleures conditions.

7/ Questions diverses

➤ **Retour sur l'agenda d'accessibilité aux PMR délivré en Prefecture.**

L'Association dispose d'un délai de 6 ans pour rendre compte de la mise en conformité.

2 cas de figure se présentent :

L'Advsea est locataire :

Dans la majorité des cas, les propriétaires prévenus ont rédigé un courrier de refus.

L'Advsea est propriétaire :

La prise en compte de ces aménagements a bien évidemment été considérée pour les nouveaux lieux à venir sur le site de la Verdière.

Il existe une difficulté au moulin du Vaisseau : la moitié des travaux sur l'extérieur est réalisable, par contre à l'intérieur cela s'avère très compliqué et très cher ; l'Advsea va certainement demander une dérogation.

➤ **Rajout sur le CIFA 2017**

La Directrice générale présente une demande individuelle d'une salariée du siège qui souhaite suivre une formation pour maîtriser les fondamentaux en droit du travail. Formation dispensée par l'URIOPSS sur une durée de 2 jours et d'un montant de 500 €.

Le CE s'engage à transmettre à l'employeur une délibération avec avis favorable.

➤ **Questionnaire sur le bien-être au travail**

Le délégué syndical CGT annonce la démarche construction d'un questionnaire élaboré sur le thème de la qualité de la vie au travail.

Madame Mazelier approuve la proposition de ce dernier, sous réserve de sa transmission préalable pour une diffusion en direct auprès des salariés via les délégués du personnel dans le cadre de leur mission.

Objectif retour mi-novembre pour première lecture des tendances dans le cadre du HSCT prévu le 15/12/2017.